

# INSCRIPTION INDIVIDUELLE 2025 / 2026

## HIP-HOP

de 7 à 18 ans

### niveau 1 Initiation

**1 h le vendredi de 18h20 à 19h20**      **120 €**      **salle de danse du Petit Vivier**

### niveau 2 Intermédiaire et Confirmés

**1 h le vendredi de 19h20 à 20h20**      **120 €**

**reprise le vendredi 12 sept.**

professeur :Wilfried CHABOT

contact AFR : Arlette Maurisson 06 62 83 86 13

### L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin d'adhésion et j'y ai joint un chèque de 28€ (ou de 36 € si je n'habite pas Bouchemaine)

Votre famille participe à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....

Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquer laquelle .....

**Responsable légal** : veuillez indiquer votre nom, prénom et date de naissance, ci-dessous

Monsieur .....

Madame .....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

**n° portable** (indispensable pour l'envoi de SMS en urgence)

père ..... mère .....

**Adresse e-mail** .....

Nom de l'enfant en majuscules	Prénom de l'enfant en majuscules	Date de naissance	Cours suivi	Coût de l'activité
			n°	115 €

### Détail du paiement ( faire les chèques à l'ordre de AFR Bouchemaine)

1 chèque de 120€

2 chèques de 60€

ou 3 chèques de 40€

**Important** : J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site, la plaquette annuelle ou le journal municipal. En aucun cas, elles ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui                non                fait à Bouchemaine, le ..... Signature

### INSCRIPTION

**Le cours du 12 septembre est un cours de découverte gratuit.**

Si l'enfant désire s'inscrire, il se présentera au 2<sup>ème</sup> cours avec son dossier d'inscription

OU

les parents pourront venir l'inscrire lors des 2 permanences du jeudi 18 sept. ou du vendredi 26 sept. de 18h15 à 20h dans le hall de la salle de danse du Petit Vivier

### le dossier complet doit comporter

- **le bulletin d'adhésion** avec un chèque de 28€ (ou de 36€ pour les familles hors commune)
- **la fiche d'inscription** au Hip-Hop avec le chèque (ou les chèques) de règlement agrafé en bas à gauche  
Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé
- **un certificat médical** de moins de 3 mois pour les nouvelles inscriptions.  
Nouvelle mesure : depuis 2016, les certificats médicaux ont une durée de validité de 3 ans. Il faudra toutefois remplir un petit questionnaire de santé complémentaire.